

# Transports

Le Pays occupe une position de carrefour de liaisons routières interrégionales et bénéficie d'une desserte autoroutière (A28, A29). L'axe ferroviaire Serqueux-Gisors-Paris est un atout indéniable à soutenir en améliorant les conditions d'utilisation.

La desserte routière du Bray Sud est peu fonctionnelle et peu sécurisée. Les déplacements quotidiens domicile-travail se confortent, en majorité avec l'agglomération rouennaise mais également avec Dieppe, la région parisienne et l'Oise.

Pour les transports en commun, le Conseil général de la Seine-Maritime est responsable de huit lignes de transport de personnes non urbain. Le transport scolaire est assez bien pris en compte. Cependant, les réseaux ferroviaires et de transport en commun restent insuffisants et souffrent d'un manque de coordination. La faiblesse des flux et la dispersion de la population empêchent le développement des transports publics.

## Politique locale

Dans le domaine des transports, des aménagements complémentaires aux routes — plan de gestion des accotements routiers — sont prévus.